

Offre de formation du bureau de la diffusion numérique des collections
Sous-direction des collections - Service des musées de France
(2016 - 2017)

Les formations énumérées ci-dessous, répondant aux thématiques « Informatiser et diffuser les collections », sont animées par les membres du bureau de la diffusion numérique des collections.

Elles peuvent être sollicitées par un ou plusieurs musées de France par le biais des sections fédérées de l'association générale des conservateurs des collections publiques de France, par une direction régionale des affaires culturelles, un centre de formation agréé, une collectivité ou autre institution.

Notre offre de formation s'adresse prioritairement aux professionnels des musées de France chargés ou impliqués dans la gestion, l'informatisation, la numérisation ou la diffusion des collections, ainsi que l'administration des bases de données les recensant.

Les objectifs visés sont de comprendre les enjeux de l'informatisation, de la numérisation ou de la mise en ligne des collections, ainsi que de maîtriser le déroulement de ces projets jusqu'à leur phase opérationnelle.

Les thèmes proposés correspondent aux différentes problématiques de l'informatisation et de la diffusion des collections (réglementaire, documentaire, conduite de projet). Ces contenus peuvent être combinés selon les besoins afin de proposer des programmes personnalisés et des sessions allant de deux à cinq jours. Un programme synthétique sur trois jours est couramment mis en œuvre.

Les formations combinent les fondamentaux théoriques et méthodologiques, des temps d'échanges informels, des exercices collectifs ainsi que la présentation de cas concrets par des professionnels du patrimoine. Une démonstration des ressources en ligne en lien avec les thèmes de la formation est systématiquement faite et une sitographie fournie à l'issue de la session aux participants.

Le nombre de participants doit être au minimum de 6 et au maximum de 30.

La rétribution des formateurs est à la discrétion des commanditaires de la formation. Les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs doivent impérativement être pris en charge.

Pour plus de précisions, contactez le [chef du bureau de la diffusion numérique des collections](#).

INFORMATISER LES COLLECTIONS

Initier ou réorienter un projet d'informatisation des collections

- Mener l'étude de l'existant et cadrer le projet
- Sélectionner un outil adapté dans le respect du code des marchés publics
- Définir une stratégie en cohérence avec la politique globale du musée
- Piloter la reprise des données

Piloter un projet d'informatisation : être opérationnel

- Informatiser les données réglementaires : édition informatisée des registres d'inventaire et procédure informatisée de récolement décennal, procédure de validation des fonctionnalités réglementaires par le service des musées de France
- Administrer la base de données
- Déterminer un format de notices adapté et mettre en œuvre des profils de saisie
- Rédiger une charte de saisie
- Appréhender les vocabulaires contrôlés (thésaurus spécialisés, iconographique)

Numériser les collections

- Se familiariser avec les paramètres techniques des images numérisées
- Maîtriser les droits de diffusion des images, des objets et des personnes représentés
- Mener un projet de numérisation d'images fixes (remplir un dossier d'appel à projets, etc.)

DIFFUSER LES COLLECTIONS

Connaître les implications du web culturel

- Rendre visibles les collections sur Internet : sites et couverture photographique
- Evaluer un site Internet culturel selon les critères de qualité européens
- Se familiariser avec les différents âges du web : web 1.0, web 2.0 et web 3.0
- Maîtriser les enjeux de la diffusion des collections sur Internet

Connaître les supports de diffusion des collections sur le web

- Connaître les supports locaux et régionaux de diffusion
- Participer à Joconde
 - Historique et présentation de la base et du site Joconde, méthodes d'interrogation
 - Modalités de diffusion, engagements mutuels, processus de versement
 - Visibilité et interconnexion des données

Valoriser les collections et « augmenter » les contenus

- Valorisations spécifiques
- La publication numérique scientifique des collections
- Entrer dans l'ère du web collaboratif sur les contenus
- Connaître les fondamentaux de la réutilisation des données publiques culturelles